AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
FRÈRES
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRERIE
PAPIERS PEINTS

76e Année. — N° 121.

Le numéro : 25 centimes

VENDREDI 1er MAI 1931.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS		3 mois.	6 mois.	1 an.
	Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
	Autres départements	25.00	45.00	80.00
	Belgique	25.00	48.00	90.00
	Union Postale : Tarif A	35.00	70.00	140.00
	— Tarif B	50.00	100.00	200.00

ANNONCES et REDACTION :
ROUBAIX, 68 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 19.06. Inter 6.
TOURCOING, 33, rue Carnot. Tél. 37.
LILLE, 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS, 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON, 105, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES POSTAUX : 87 LILLE

DE LA SANTÉ DE VOS PIGEONS
...dépend le succès aux prochains concours.
Rappelez-vous que vous trouverez toujours les produits colombophiles de toutes marques : Domicent, Rigs, Ramier, Fichefet, Régnault, etc., etc...., à la
Pharm. du Progrès
A. DELABAERE, Pharm.
163, Grande-Rue, 163.
ROUBAIX

BILLET PARISIEN

La Petite Entente devant l'Anschluss

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 30 AVRIL (minuit).

Le projet d'union douanière austro-allemande a ému plus que toute autre nation la Tchécoslovaquie, qui, serrée entre l'Allemagne et l'Autriche, est directement menacée par l'Anschluss dans son existence économique. Aussi est-ce M. Bénès, l'actif ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, qui a pris l'initiative d'avancer de près d'un mois la conférence annuelle de la Petite Entente.

Cette conférence s'ouvrira dimanche prochain, non pas à Bucarest, ville qui avait été primitivement choisie, mais à Sinaïa, parmi les frais ombrages des Alpes de Transylvanie, où la haute société roumaine et le roi Charles II lui-même aiment à passer l'été.

La principale question inscrite à l'ordre du jour de la conférence est, bien entendu, le projet d'Anschluss économique. Bien qu'elles n'aient pas, dans cette affaire, les mêmes intérêts que la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie ne manquent pas cependant d'envisager des mesures conservatoires. Des pourparlers de Sinaïa peuvent donc sortir des décisions importantes, capables d'influencer le Conseil de la Société des Nations, lorsqu'il aura à se prononcer sur l'union douanière de l'Allemagne et de l'Autriche.

M. Bénès disait naguère : « L'Anschluss, c'est la guerre. » Il parlait de l'Anschluss politique; et le projet d'union douanière à quoi MM. Curtius et Schoeber ont travaillé de concert est comme la clé de voûte de l'union politique. La distinction que s'efforcent d'établir aujourd'hui les artisans de ce projet entre la fusion économique et la fusion politique des deux Etats ne saurait tromper personne, d'autant que les partisans de l'Anschluss, tant en Allemagne qu'en Autriche, ont toujours proclamé qu'il contenait de procéder par étapes et que la principale de ces étapes serait précisément une union douanière.

M. Bénès qui n'a pas changé d'avis quant aux conséquences désastreuses de ce projet, va s'efforcer d'entraîner la Petite Entente et, après elle, l'Areopage genevois dans des vues constructrices. Il estime, en effet, qu'il ne suffit pas d'opposer à l'Anschluss une fin de non-recevoir pure et simple. Exposant ses idées dans un discours récent, il a souligné, avec une largeur de vues tout à fait remarquable, qu'il convenait de répondre par une doctrine positive aux visées pangermanistes. Certes, la tâche ne sera pas facile. Les partisans que l'union avec l'Allemagne compte en Autriche sont déterminés autant par leur sympathie irraisonnée pour les Allemands que par des raisons d'intérêt; mais encore faut-il pouvoir leur démontrer qu'ils peuvent vivre et se développer dans le cadre des traités existants.

C'est ce même souci de réalisme politique qui a poussé le Gouvernement français à rédiger un mémorandum sur la possibilité d'organisation européenne. Cette tentative sera grandement favorisée par la conférence de Sinaïa, dans la mesure où celle-ci saura dégager des intérêts divergents des nations les intérêts permanents de l'Europe et de la paix.

R...

LE PRIX DU PAIN reste à 2 fr. 40 dans le Nord

La Commission des farines du Nord s'est réunie, jeudi matin, à la préfecture, sous la présidence de M. Boujard, secrétaire général.

En raison de la décision récente qui autorise l'incorporation de farine exotique à la farine indigène jusqu'à concurrence de 25 %, on a estimé que le prix du pain devait demeurer à 2 fr. 40.

Les derniers moments du «gangster» Jack Diamond

New-York, 30 avril. — New-York suit avec une étrange curiosité la fin douloureuse du bandit Jack Diamond.

De l'avis des autorités médicales, sa fin est prochaine. L'extrême-onction lui a été administrée. Il a fait son testament aujourd'hui, laissant tout ce qu'il possède à sa femme, disent les indiscrets.

LETTRE DE BRUXELLES

Les coulisses de l'affaire Moulin

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

BRUXELLES, 30 AVRIL 1931.

L'agitation soulevée autour de cette affaire est tombée. Les sages paroles de M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, ont produit leur effet. L'opinion a appris avec satisfaction que, loin d'être au secret, M. Moulin avait eu des entretiens d'une heure avec l'ambassadeur de Belgique à Rome et le consul belge de Milan et qu'entre autres, des secrétaires de l'ambassade belge assistaient aux débats. Il ne reste plus qu'à attendre la suite des événements.

Si M. Moulin est coupable et s'il est condamné, il restera au Gouvernement belge à demander sa grâce à l'Italie. De ce côté, il ne semble pas que l'on rencontrerait des difficultés insurmontables. Mais ce n'est point par des injures et des menaces que l'on réussira. M. le ministre Hymans sait ce qu'il fait, quand il engage les mineurs et les étudiants au calme et à la modération. A moins que les universitaires de Bruxelles, dont plusieurs sont socialistes ou socialisants, ne se laissent eux-mêmes manœuvrer par un chef d'orchestre invisible qui travaille pour la Révolution et qui se sert du pauvre M. Moulin et de ses amis comme d'un moyen pour créer à ses fins obscures, le calme est, pour eux, de saison.

Les étudiants catholiques, un instant entraînés dans la bagarre, parce qu'ils croyaient servir la cause du Droit et de la Justice, n'ont pas tardé à comprendre que le mouvement en faveur de M. Moulin cachait toute autre chose que la défense du jeune professeur.

La main-mise par la franc-maçonnerie, la libre-pensée et les cercles anticléricaux sur la manifestation leur est vite apparue. Aucun de ceux qui provoquaient de l'agitation contre l'Italie n'a jamais rien dit ni rien fait contre les crimes des Soviets russes. Au contraire. Les milieux intellectuels de gauche, à Bruxelles, cultivent les idées d'avant-garde avec un snobisme dangereux. Dans les salons qui touchent de près à l'Université, on suit avec une attention sympathique la marche de la Révolution russe. On n'approuve pas, certes, ses exploits sanglants et barbares.

Mais nul n'ignore qu'on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. On plaint les œufs cassés, mais on admire l'expérience qui annonce, pour ces bourgeois, des temps nouveaux, curieux, palpitants et du plus haut intérêt. C'est l'éternelle répétition des avant-veilles de révolution. Ces aveugles auraient conduit l'affaire Moulin jusqu'au désastre, si le bon sens n'avait pas fini par régner.

S...

Le tremblement de terre du Caucase a causé la mort de 400 personnes

Moscou, 30 avril. — Selon les dernières informations reçues sur le tremblement de terre du Caucase, des secousses ont été ressenties à Tiflis et à Erivan, mais n'ont pas fait de victimes.

Le centre du séisme est Zanguezour, en Arménie. Il y a deux cents tués et deux cent cinq blessés dans la ville et la région de Gueroussy, et cent quatre-vingt-douze tués et près de six cents blessés dans la ville et la région de Sissia. Quatre-vingt pour cent des villages sont détruits dans la région de Zanguezour. Un grand nombre de bestiaux ont péri.

Des mesures importantes ont été prises pour secourir les endroits éprouvés.

Un décret du gouvernement de l'U.R.S.S. signé Molotov ouvre un crédit immédiat de deux millions de roubles au gouvernement transcaucasien pour les victimes du tremblement de terre.

L'Arc de Triomphe du Carrousel à Paris va être restauré

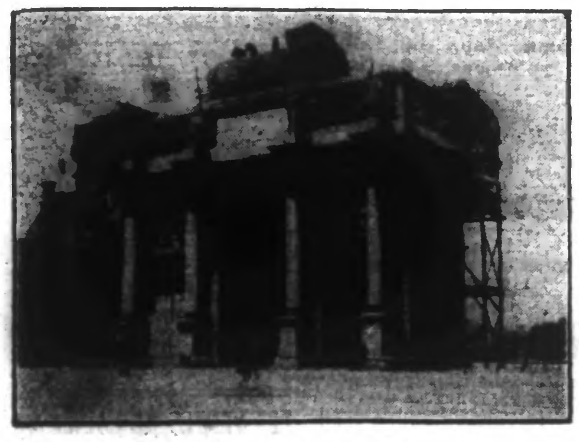

L'ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL

L'Arc de triomphe, qui orne, aux Tuileries, la place du Carrousel, est vieux de cent vingt ans. La proximité de la Seine, voisinage humide par excellence, est cause que depuis quelque temps, les pierres du monument donnient des signes inquiétants de caducité. Un riche Américain, M. Thomas Cochran, a offert au ministère des Beaux-Arts 500.000 francs pour sa restauration et, grâce à cette générosité, l'Arc de triomphe sortira de ses échafaudages plus solide et plus jeune que jamais. (W.W.P.)

M. Doumergue chez les « Gueules cassées »

M. DOUMERGUE AYANT, A SA GAUCHE, LE MARÉCHAL PÉTAIN ET, A SA DROITE, M. MAGINOT. (W.W.P.)

Le président de la République a voulu, avant la fin de son septennat, rendre visite aux mutilés de la face dans leur maison, à Moussy-le-Vieux. Il a été reçu, comme nous l'avons relaté, par M. Maginot, ministre de la Guerre; M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions; le colonel Picot, président des Mutilés de la face; et M. Scapini, président des Aveugles de guerre.

La Commission patronale de l'Industrie textile maintient pour le 11 mai la baisse des salaires des ouvriers de Roubaix-Tourcoing

Les Syndicats libres faisant appel au Gouvernement, M. le Préfet du Nord va recevoir les délégués ouvriers

Hier jeudi, la Commission intersyndicale de l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing s'est réunie au siège du Consortium. A la suite de cette assemblée, elle nous a fait parvenir la note suivante :

La Commission Intersyndicale patronale, réunie le 30 avril, a pris connaissance des lettres écrites par les Syndicats ouvriers, et elle a entendu le compte rendu des entrevues qui ont eu lieu entre les délégués de ces derniers et son secrétaire général.

A une question posée par M. Ley au cours de l'entrevue du 29 avril, les délégués des Syndicats cégétistes avaient répondu nettement que la grève générale serait déclarée si les patrons maintenaient leur décision de diminuer les salaires. Les pourparlers engagés ont donc malheureusement échoué, tout au moins sur la question principale.

Dans ces conditions et pour les raisons majeures déjà longuement expliquées, la Commission Intersyndicale patronale se trouve dans l'obligation de maintenir sa décision de diminuer les salaires et de la mettre en application le 11 mai.

LES SYNDICATS LIBRES FONT APPEL AU GOUVERNEMENT

Dans la soirée de jeudi, les Commissions des Syndicats Libres se sont réunies. Le compte rendu qui a été fait par leurs délégués concernant les entrevues a été approuvé.

Il a été donné connaissance d'une lettre adressée mercredi à M. le Préfet du Nord et à M. le ministre du Travail. Dans cette lettre, il est déclaré ce qui suit :

Nos délégués ont tenu à marquer leur opposition à une baisse des salaires qui viendrait amoindrir encore des salaires déjà peu élevés, et cataméS par le chômage.

Il nous apparaît pourtant que des mesures d'ordre fiscal pourraient rendre plus facile la marche de l'industrie textile. De même, il serait intéressant aussi d'envisager toutes mesures favorables à une baisse du coût de la vie.

Les Commissions des Syndicats libres renouvellent leurs interventions auprès des Pouvoirs publics afin que soit évitée, dans la sauvegarde des intérêts ouvriers, une grève générale qui serait fortement préjudiciable pour les familles ouvrières déjà épuisées par le chômage, et préjudiciable aussi à la paix sociale, comme à l'industrie elle-même.

Les Commissions veulent espérer que ces considérations amèneront la solution du grave problème qui intéresse 140.000 ouvriers.

M. LE PRÉFET DU NORD RECEVRA LES DÉLÉGUÉS OUVRIERS

A la suite des entrevues qui ont eu lieu hier entre le Consortium de l'Industrie textile et les Syndicats ouvriers, M. Langeron, préfet du Nord, a été saisi par les Syndicats Libres du textile de Roubaix-Tourcoing d'une demande d'audience.

Il a fait connaître au Syndicat cégétiste qu'ayant l'intention d'accueillir cette demande, il recevrait également volontiers les représentants de ce Syndicat.

(*Lire la suite page 2.*)

LE SOCIALISME

Les socialistes prétendent au monopole de la pitié pour les malheureux et au monopole du zèle pour les réformes sociales. Tous leurs livres, tous leurs programmes, tous leurs discours commencent par là.

Messieurs les socialistes, vous avez pitié des prolétaires, vous les aimez, vous désirez des réformes sociales qui leur assurent une meilleure part au banquet de la vie. C'est bien, mais ne prétendez pas au monopole de ces bonnes dispositions. Elles sont une monnaie assez courante dans la société actuelle.

L'Evangile n'est-il pas le code même de la pitié et de l'émancipation sociale? Est-ce que le Christ n'a pas formulé avant vous sa compassion pour les foules? Il a appelé à lui tous les déshérités et s'en est fait le protecteur. Il les a recommandés au zèle de ses disciples.

L'Eglise catholique ne vous a pas attendus pour aller au secours des prolétaires. Elle les a tirés de l'esclavage, de la barbarie, du servage. C'est un fait HISTORIQUE. *N'est-ce donc rien, cela? Elle les avait entourés d'institutions protectrices: corporations, caisses de secours, d'assistance et de retraite, de tous genres. Elle les avait conduits ainsi à une situation d'honneur, de prospérité, de vie libre, éclairée et artistique, qui a eu son apogée au* XIIIe *siècle et que nous voyons décroître à chaque victoire de l'idée païenne dans la vie sociale.*

Vous avez pitié des travailleurs malheureux? En cela, les catholiques vous ont devancés, et de combien!

Ne dites donc pas : « Le socialisme, c'est la réforme sociale. » Quelques-uns d'entre vous sont bien peu rassurants dans leurs projets de réforme. Ils disent : « Détruisons d'abord l'organisation sociale et nous verrons ensuite. » C'est la doctrine de Karl Marx.

D'autres ont de longs programmes où se rencontrent de bonnes choses, par exemple: l'organisation d'une assistance efficace pour les invalides du travail, la réglementation du repos hebdomadaire, du travail des femmes et des enfants, etc...

Mais tout cela, ce n'est pas le socialisme. Nous trouvons cela dans les programmes catholiques, et les corporations anciennes l'avaient réalisé avant que vos idées aient même vu le jour.

C. A.

La Commission d'enquête va reprendre ses travaux

Paris, 30 avril. — Quelques membres de la Commission parlementaire d'enquête se sont réunis officieusement ce matin, à la Chambre des députés, en vue de préparer la reprise des travaux de la Commission.

Il y avait cinq ou six rapporteurs présents, qui ont mis leurs collègues, d'ailleurs peu nombreux, au courant des investigations auxquelles ils se sont livrés pendant les vacances de Pâques sur les affaires qu'ils avaient mission d'examiner.

Lecture a été donnée notamment d'un exposé de M. Rucart, sur les opérations d'escompte effectuées pour la Banque Oustric par la Banque de France. L'assistance a également discuté l'éventualité de l'envoi d'une délégation en Italie pour recueillir la déposition du financier italien Giulino.

Plusieurs membres présents ont observé que la Commission pouvait difficilement continuer à s'occuper, sous une forme ou sous une autre, de l'affaire de la «Snia Viscosa», dont la Haute-Cour se trouve désormais saisie.

Demain matin, les commissaires-rapporteurs se réuniront de nouveau pour poursuivre ces conversations préparatoires, la rentrée de la Commission demeurant fixée à lundi prochain.

Au cours de la réunion, quelques membres ont insisté auprès de leurs collègues, pour que l'affaire des naphtes de Bakou vint prochainement devant la Commission, afin de permettre, d'autre part, à celle-ci, de s'occuper à brève échéance, de l'affaire de l'Aéropostale en dehors de toute préoccupation politique.

M. Gellie a manifesté l'intention de soulever en séance publique, le débat en reprenant sous une autre forme, la proposition socialiste, rapportée défavorablement par M. Pessel et qui, on s'en souvient, a été abandonnée par ses auteurs avant la séparation des Chambres.

Le député de la Gironde va préparer, à ce propos, un texte qu'il déposera à titres personnel, sur le bureau de la Chambre, à la rentrée.

Six ouvriers sont ensevelis par un éboulement dans une mine belge

Un éboulement considérable s'est produit au cours de la nuit de mercredi à jeudi, au puits de Wagneurs, à Wacquignies, dépendant des charbonnages d'Hornu et de Wasmes.

Une équipe d'ouvriers était occupée à creuser « une ravale », c'est-à-dire à enfoncer le puits, à l'étage de 907 mètres exactement.

Que s'est-il passé ? On croit qu'un « bouchon » de protection naturel, c'est-à-dire un amas dur de schiste ou de rocher, bouchon situé au-dessus de la ravale, a cédé soudain, entraînant dans son effondrement des terres et des pierres, ainsi que les échafaudages de secours étagés au-dessus des ouvriers.

Tout cela s'abattit dans un fracas formidable, qui apprit « au jour » qu'une catastrophe venait de se produire.

La galerie dans laquelle travaillait l'équipe fut obstruée.

Les ouvriers ensevelis sont : le chef-porion Achille Caulian, marié et père de trois enfants, demeurant à Hornu ; Fernand Masse, marié et père d'un enfant, demeurant à Wasmes ; Stanislas Doublbleck, sujet polonais, résidant à Wasmes ; Florian Hendrickx, marié et père de deux enfants, demeurant à Hornu ; Ernest Wauquier, célibataire, demeurant à Quaregnon ; Armand Dubois, marié et père de deux enfants, demeurant à Wasmes.

Les travaux de sauvetage, rendus particulièrement dangereux et difficiles par la situation des lieux, furent immédiatement entrepris. Ils sont dirigés par MM. Adelson Abrassart, directeur-gérant ; Barbier, directeur des travaux ; Gaille, ingénieur divisionnaire, et le personnel des divers sièges, qui se rendirent aussitôt sur les lieux.

On a d'abord consolidé l'emplacement du bouchon ébonlé. Celui-ci se trouve à 682 mètres, dominant de 218 mètres la galerie sinistrée. Les communications entre les puits 7 et 8 demeurèrent libres, mais on ne put les utiliser avant consolidation du bouchon, de crainte de nouveaux éboulements.

On est certain que les ouvriers ensevelis sont vivants et cernés dans la ravale. On estime leur provision d'air à 150 mètres cubes.

Au cours de la journée, on a retiré, sain et sauf, le mécanicien qui actionnait la machine de l'étage 690 mètres. Au moment de l'accident, ce mécanicien se trouvait dans une niche. C'est ainsi qu'il ne fut pas atteint par l'éboulement.

Au cours de l'après-midi, on est parvenu à établir des communications avec les ensevelis; ceux-ci ont pu faire savoir qu'ils étaient sains et saufs.

L'amas ébonlé est tellement considérable que, sauf imprévu, ce n'est pas avant plusieurs jours, croit-on, qu'on arrivera à tout déblayer et aussi à secourir les ensevelis.

LE « SEIGNEUR DE LA GUERRE »

VOICI LE DERNIER PORTRAIT DE LIU-KAISER *qui est maintenant rétabli d'un refroidissement contracté dernièrement.*

A Lyon, l'espion Paul possédait des agents

LYON, 30 avril. — La Sûreté générale ayant retrouvé des traces du passage de l'espion Paul à Lyon, avait délégué deux de ses fonctionnaires qui devaient mener une enquête dans cette ville.

Après deux jours de recherches, l'enquête a abouti à l'arrestation d'un employé d'une usine de produits chimiques qui travaille pour la défense nationale.

En décembre 1929, cet employé, qui appartient au parti communiste, cédant aux sollicitations de plusieurs de ses camarades, déroba à l'usine six plans d'un nouveau malaxeur qui étaient gardés secrets. Ces plans furent remis à un autre membre du parti, qui les copia et remit les copies à Paul, venu spécialement de Paris, en janvier 1930, pour en prendre possession. Huit jours plus tard, les plans furent rendus à l'employé qui les replaça dans le coffre-fort de l'usine.

La police lyonnaise a recherché vainement le dessinateur, qui devait être un agent ordinaire de l'espion. Il a quitté Lyon, il y a quelques semaines.

Comme on ne sait pas encore si les plans dévoilés par l'employé de l'usine concerne la défense nationale, l'intéressé a été remis en liberté provisoire.

Le douanier Navez qui, à Cousolre, tua sa femme, une institutrice, a été condamné à mort

Ainsi que nous l'annoncions lundi dernier, la Cour d'assises du Nord a vu comparaître hier jeudi, le douanier Navez qui, au mois de décembre dernier tua à bout portant, d'un coup de mousqueton, sa femme, directrice de l'école des filles de Cousolre. La malheureuse qui était couchée eut le crâne littéralement en bouillie et la matière cérébrale se répandit dans la chambre, jusque sur le berceau préparé pour recevoir bientôt un petit enfant.

Me LEGRIS, *avocat général*

L'AUDIENCE

La salle d'audience est comble, bien avant l'heure de l'ouverture des débats.

On amène Navez, solidement encadré par les gendarmes. D'un physique assez agréable, Navez donne cependant l'impression d'un brutal. Il est vêtu d'un complet noir et porte une cravate de même couleur.

Au début de son interrogatoire, il écoute sans répondre, cherchant à prendre position, puis il s'exprime avec aisance, s'efforçant de réfuter tous les témoignages. Voici, fidèlement noté, l'interrogatoire du président des Assises.

L'INTERROGATOIRE

— Vous êtes né à Vieux-Mesnil, d'une famille de six enfants; c'est à l'école communale de La Longueville que vous avez fait vos études, puis vous avez travaillé dans différentes usines?

Navez répond oui de la tête. On apprend encore que, prisonnier civil à Maubeuge par les Allemands, il s'est évadé, puis qu'il est entré, en 1921, dans l'administration des douanes. Il décrit veuf après deux années de mariage. On dit que sa première femme ne fut pas heureuse avec lui.

— Vous étiez l'agent le plus mal noté de la capitainerie? Sournois, méchant, très entêté, tels sont les renseignements fournis par vos chefs.

Navez ne répond pas.

— Je vois dans votre dossier que vous avez eu des paroles regrettables envers un de vos supérieurs; tout dénote de votre part, un caractère vif et emporté.

L'interrogatoire, inexorable, du président Jannuat se poursuit; Navez qui est impassible, le regard dur, ne répond pas: c'est un long monologue.

— Des voisins, continue le président, relatant que votre femme fut obligée de se réfugier en pleine nuit, chez eux, pour échapper à vos brutalités? Ce dossier est rempli des récits de scènes de menaces et de violences provoquées par vous! Qu'est-ce que vous avez à dire? Vous ne répondez pas?

— Je n'ai pas frappé une seule fois ma femme; c'est ma belle-mère et ma belle-sœur qui ont « empoisonné » mon ménage.

— Cependant ces personnes sont bien notées; c'est vous qui ne l'êtes pas. D'ailleurs, votre belle-sœur est partie au bout d'un certain temps.

— Si j'avais été seul avec ma femme, je n'aurais jamais eu aucune discussion, déclare Navez.

— C'est peu probable, objecte le président.

« J'avais trois femmes sur le dos ! »

La langue de Navez se délie lorsqu'il s'aperçoit que l'interrogatoire devient par trop défavorable et que les charges s'accumulent sur lui. D'après Navez, les témoins sont tous contre lui. Sa femme aurait désiré qu'il fût « sous ses ordres ».

A un certain moment il s'écrie :

— J'avais trois femmes sur le dos!

Dans la soirée du 11 décembre, deux jours avant le drame, Mme Polle est venue chez Navez, ce qui a déplu à celui-ci qui a fait une scène à sa femme. Mme Navez a dû se réfugier dans sa classe.

Navez s'élève en protestations.

— C'est faux, c'est faux.

Faux également, déclare-t-il, le fait certifié par les témoins qu'il a nettoyé sa bicyclette pour s'enfuir. Il allègue qu'il voulait seulement en essayer l'éclairage et qu'en tout cas il prépare toujours sa machine dans l'intention de se rendre à son service à Jeumont. Il prétend même qu'il a obtenu, dans cette dernière ville, un poste de choix à cause de ses antécédents administratifs. (Murmures).

Il aurait ensuite dit à sa femme, au sujet d'une réflexion désobligeante, qu'il n'était pas un voleur. A un certain moment, resté dans la cuisine, Navez aurait été — c'est lui qui le déclare — en butte aux invectives de sa belle-mère et de sa femme.

— C'est peu conforme au caractère de votre femme qui avait peur de vous, répond le président.

— C'est faux, ma femme n'avait pas peur de moi. Ma belle-mère est intervenue; elle a dit qu'il fallait que je « fiche » le camp; on a discuté jusque 11 h.

— Que s'est-il passé ensuite?

— Ma femme m'a dit : « Que vas-tu faire? Demain je veux te voir partir; d'ailleurs ce n'est pas ton enfant! » Exaspéré j'ai tiré sur elle.

— Votre femme se conduisait d'une façon irréprochable; il est invraisemblable qu'elle ait prononcé ces paroles; vous n'avez jamais dit cela au début de vos interrogatoires. Vous avez mûri cela en détention?

— Non, elle a même dit : « Ton fusil ne me fait pas peur. »

— Elle a été tuée dans son sommeil! conclut le président.

« J'étais fou »

— J'ai tiré « sans penser de l'atteindre, j'étais complètement fou.

— Si vous n'aviez pas voulu la tuer, vous n'auriez tiré à la tête.

Nouvelles dénégations de Navez qui n'exprime aucun regret de son crime. Il ajoute :

— J'ai pris mes sabots et je me suis enfui.

— Comment avez-vous pu arriver à commettre un crime aussi épouvantable?

— Tout ce qui est arrivé n'est pas ma faute, j'ai été empoisonné par toutes ces femmes!

Il ne sort pas de là.

Ce serait à cause de sa belle-mère que le drame est arrivé. Sa femme elle-même aurait dit à sa mère : « Tu viens toujours ici, vas donc chez mon frère ».

Me PRIMAMPIN, *défenseur de Navez*

— Tout cela n'explique pas votre crime, déclare le président.

Navez s'élève en diatribes violentes contre sa belle famille.

Il déclare aussi que Jeanne (sa belle-sœur) prenait l'argent du ménage, que son beau-père était contre lui.

— Regrettez-vous ce qui s'est passé

— Oh! je crois bien M. le Président.

— Il est temps de regretter; je ne comprend pas ce crime épouvantable.

M. Firmin, avocat général, demande si Navez reconnaît avoir subi onze punitions aux Douanes.

Navez le reconnaît.

M. Firmin. — Cette vie commune dont vous vous plaignez, vous l'aviez acceptée?

— J'ai bien été obligé de l'accepter!

L'interrogatoire est terminé.

Les témoignages

Le docteur Jodille, de Cousolre, déclare que la chambre du crime était pleine de sang et que la blessure de Mme Navez était épouvantable; la balle avait traversé l'oreiller, le traversin, le matelas, le bois de lit et s'était logée dans le plancher; des dents avaient sauté de la mâchoire, qui avait littéralement éclaté. Le docteur attendait la veuve du bébé depuis trois jours. Il termine en disant que Mme Navez n'avait esquissé aucun geste de défense.

M. Firmin. — Elle tournait le dos à la porte d'entrée.

— C'est exact, dit le docteur.

Un juré demande à quelle distance Navez a tiré :

A trois ou quatre mètres.

— Elle avait les yeux entr'ouverts?

— Oui, mais cela peut se produire au

Des chameaux pour l'Exposition coloniale

(Wide World photos.)

LES CHAMEAUX, UN PEU CRAINTIFS, SE DIRIGENT VERS L'EXPOSITION COLONIALE

L'Exposition coloniale reçoit ses premiers hôtes. Déjà, des indigènes se sont installés dans l'enceinte de l'Exposition et voilà que pour compléter le décor, de magnifiques chameaux sont conduits au jardin zoologique de l'Exposition.